



HAL
open science

Le traitement des violences faites aux femmes par la presse jeunesse : une mission informative et éducative

Aglaé Gautreau

► **To cite this version:**

Aglaé Gautreau. Le traitement des violences faites aux femmes par la presse jeunesse : une mission informative et éducative. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03635565

HAL Id: dumas-03635565

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03635565v1>

Submitted on 8 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 1

Mention : Information et communication

Spécialité : Journalisme

Le traitement des violences faites aux femmes par la presse jeunesse

Une mission informative et éducative

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Lisa Bolz

Nom, prénom : GAUTREAU Aglaé

Promotion : 2020-2021

Soutenu le : 25/05/2021

Mention du mémoire : Très bien

Remerciements :

Je tiens à remercier ma tutrice professionnelle, Elsa Maudet, qui m'a conseillée et accompagnée dans mes recherches. Grâce à son expérience en presse jeunesse, j'ai pu me familiariser avec ce milieu.

Je remercie Lisa Bolz, ma tutrice universitaire, pour les discussions régulières autour de ce sujet, qui m'ont permis d'avancer et de me projeter. Je souhaite également remercier l'équipe pédagogique pour son accompagnement en ce contexte de crise sanitaire.

De même, je veux remercier les camarades de promotion avec qui j'ai échangé pour l'entraide dont ils ont fait preuve.

Je tiens à remercier Stéphanie Lelong de s'être prêtée au jeu de l'entretien et d'avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions.

Je remercie aussi Violette Gautreau pour son énergie et sa présence qui m'ont fait gagner en motivation.

Enfin, je remercie mon amie Susie Richard d'avoir partagé avec moi son expérience. Ses conseils m'ont été d'une aide précieuse.

Sommaire :

Introduction	4
I) La presse jeunesse a un rôle informatif	9
A) Rendre compte de l'actualité aux enfants	9
a) Des événements médiatiques importants pour en parler	10
b) L'exigence de la clarté du propos	12
B) Construire une culture médiatique et critique	14
a) Répondre aux questions des lecteurs et les inviter à s'en poser	14
b) Des solutions pour lutter contre ces violences anormales	16
c) Déconstruire des clichés sur ces sujets	17
II) La presse jeunesse a un rôle éducatif	21
A) Prendre soin des enfants auxquels on s'adresse	21
a) Créer un lien de confiance avec le lecteur	21
b) Prendre en compte la diversité des lecteurs et leurs personnalités	23
B) Une prévention assurée par les journalistes	25
a) Éviter la reproduction de phénomènes	25
b) Les lecteurs peuvent s'identifier grâce à des témoignages	28
c) La remise en question d'un système inégalitaire	29
Conclusion	32
Bibliographie	34
Annexes	37
Résumé	82
Mots clés	83

Introduction :

Le scandale de l'affaire Weinstein a éclaté en 2017. Des dizaines d'actrices hollywoodiennes ont accusé le producteur américain Harvey Weinstein d'agressions sexuelles et de viols. Dans les semaines qui ont suivi, les témoignages de femmes ayant été victimes de violences sexistes se sont multipliés sur Twitter avec le hashtag #Metoo. Ce mouvement a permis à de nombreuses femmes de dénoncer des agressions qu'elles avaient subies et a été à l'origine de ce que l'on a qualifié de « libération de la parole ». Il a eu un fort impact médiatique puisqu'il a précédé des révélations dans de nombreux domaines : journalisme, sport, etc. Aujourd'hui, la presse généraliste évoque régulièrement le sujet des violences faites aux femmes au sens large. En 2019, l'actrice Adèle Haenel a accusé le réalisateur Christophe Ruggia d'attouchements et de harcèlement sexuel quand elle avait entre 12 et 15 ans. En 2020, le journal *l'Équipe* a publié une enquête sur les agressions sexuelles dans le domaine du sport¹. Ces violences faites aux femmes font donc régulièrement l'actualité dans la presse généraliste.

Si Metoo a permis la libération de la parole de femmes victimes de violences sexuelles, cela a aussi permis de mettre en avant la diversité des violences sexistes dont sont victimes les femmes aujourd'hui. L'article 2 de la Déclaration de l'ONU (1993) sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit les violences faites aux femmes comme « *tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée*² ». Ces violences peuvent être physiques ou morales : agressions, viol, violences conjugales, harcèlement. Ainsi, il faut déjà prendre en compte la diversité de celles-ci avant d'en parler. La presse adulte doit prendre en compte cette exigence de rigueur, la presse jeunesse, qui s'adresse à des lecteurs enfants et adolescents, d'autant plus.

« *La "presse des jeunes" s'adresse à un public d'un peu plus de 13,5 millions de petits enfants (18 mois à 7 ans), enfants (8-10 ans), préadolescents (11-14 ans) et adolescents (15-19 ans)*³ ». Selon Jean-Marie Charon, sociologue et ingénieur d'études au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le public de la presse jeunesse constitue un ensemble varié de personnes. Les enfants sont confrontés à l'actualité tous les jours, grâce aux images qu'ils

¹ *L'Équipe*, « La fin de l'omerta », Une du mercredi 29 janvier 2020.

² *Les violences contre les femmes*, « I. L'émergence d'un problème sociopolitique », Maryse Jaspard, La Découverte, 2011.

³ *La presse des jeunes*, introduction, Jean-Marie Charon, La Découverte, 2002.

voient, à la maison ou encore à l'école. Dans l'émission *Être et savoir*, Estelle Faure, journaliste pour le podcast *Salut l'info*, insiste sur le fait que tout doit être abordé avec les enfants, même les sujets sensibles : « *On ne s'interdit de parler d'aucun sujet, ce qui compte, c'est la manière dont on en parle*⁴. » De ce fait, la presse jeunesse fait potentiellement le choix de parler des violences faites aux femmes. Pour Stéphanie Lelong, journaliste depuis vingt ans à *l'Actu*, la manière de traiter ces sujets a beaucoup évolué ces dernières années : « *On faisait beaucoup moins de sujets [sur les violences faites aux femmes] et je pense que ça donnait l'impression au lecteur, comme dans les autres journaux, que c'était moins commun que ce qu'on pensait. Metoo a libéré la parole, ce qui a conduit à davantage d'articles de journaux ou médias généralistes*⁵ ». Cette libération de la parole serait donc à l'origine de la médiatisation des violences faites aux femmes.

Ainsi, nous nous intéresserons à la double-problématique suivante : Dans quel but et de quelle manière la presse jeunesse traite-t-elle les violences faites aux femmes ?

Si la presse jeunesse doit parler de tous les sujets aux enfants, y compris les violences sexistes, on peut supposer facilement qu'elle ne les aborde pas de la même manière que la presse classique. Elle doit expliquer les choses différemment. Certains sujets sont sensibles et nécessitent une attention particulière. Les violences sexuelles sont-elles autant traitées ? Elles nécessitent d'expliquer beaucoup de termes compliqués. Comme certains de ces sujets sont déjà des tabous pour les adultes, ils le sont encore plus pour les enfants. De même, traiter les violences conjugales sera différent car ce sont des violences qui interviennent dans le cercle familial et qui sont potentiellement des violences auxquelles certains jeunes lecteurs peuvent déjà être confrontés. Ils peuvent être à la fois témoins et victimes.

« *Dans l'article 17 [de la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989], les médias sont présentés comme essentiels pour lui [l'enfant] permettre d'exercer cette liberté : "Les Etats parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale"*⁶. » La presse jeunesse semble

⁴ *Être et Savoir*, « Comment parler d'actualité en classe ? », France Culture, 2 novembre 2020.

⁵ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *L'Actu* (Voir annexe n°1).

⁶ *Le Temps des médias*, « Oyez jeunesse ! », Présentation, Claire Blandin et Françoise Hache-Bissette, Nouveau monde éditions, 2013.

avoir un rôle important dans la transmission d'information. Elle doit, même si ces sujets sont sensibles et parfois tabous, les évoquer.

On peut aussi présumer le fait que la presse jeunesse participe à l'éducation des enfants, qu'elle vienne en complément de l'éducation donnée par les parents et l'école. D'ailleurs, les parents sont souvent ceux qui décident d'acheter des titres ou d'abonner leurs enfants. Il y a un objectif d'informer et d'éduquer les enfants. Sur des sujets aussi délicats que les violences faites aux femmes, les parents peuvent se demander comment en parler. Le rôle de la presse jeunesse est alors essentiel. Elle doit rendre compte d'une réalité qui est difficile à expliquer car elle relève de l'inégalité et des injustices.

Parler des violences faites aux femmes, c'est rendre compte d'une société, avec ses incohérences, qui découlent d'un système encore inégalitaire entre les hommes et les femmes. Le sexisme va donc être abordé par les médias jeunesse car il est une des causes de ces violences. Lors de la troisième conférence ministérielle européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Rome en 1993, les violences faites aux femmes sont déjà analysées comme l'une des conséquences du système patriarcal : « *La violence à l'égard des femmes, y compris le refus du droit au libre choix de la maternité, s'analyse comme un moyen de contrôle de la femme ayant ses racines dans le rapport de pouvoir inégal entre la femme et l'homme qui subsiste encore, et qu'elle constitue ainsi un obstacle à la réalisation de l'égalité effective de la femme et de l'homme*⁷. » Ainsi, la presse jeunesse aborde forcément les questions d'inégalités entre les genres quand elle rend compte des violences.

Dans ce dossier, nous nous intéresserons à différents titres de presse, écrite, radio et télévisée. Ici, nous analyserons principalement des articles de presse éducative. En effet, le corpus est composé d'articles de *Mon Quotidien*, de *l'Actu* et du *P'tit Libé*⁸. *L'Actu* et *Mon Quotidien* sont deux journaux quotidiens du groupe PlayBac Presse. Le premier s'adresse aux adolescents à partir de 13 ans : « *L'unique journal pour que les jeunes de 13 à 18 ans s'intéressent à l'actu chaque jour. En 10 minutes de lecture, votre ado comprend ce qui se passe autour de lui*⁹. » *L'Actu* propose des articles sur l'actualité nationale et internationale. Le deuxième titre est destiné à la tranche d'âge des 10-13 ans. Il est défini ainsi sur le site du groupe de presse : « *Un journal de 8 pages pour satisfaire la soif d'apprendre de vos enfants et leur*

⁷ *Les violences contre les femmes*, « I. L'émergence d'un problème sociopolitique », Maryse Jaspard, La Découverte, 2011.

⁸ Voir annexes n°2,3 et 4.

⁹ Site de PlayBac Presse, rubrique *l'Actu* : <https://www.playbacpresse.fr/abonnements-l-actu>.

donner le bon réflexe de lire 10 minutes d'actualité junior, par jour¹⁰ ». Le quotidien propose des articles, des jeux ou encore des caricatures. *Le P'tit Libé* est un magazine d'actualité pour les 8-13 ans créé par le journal quotidien *Libération*. En octobre dernier, sa publication s'est arrêtée. Avant cela, il proposait une publication hebdomadaire, centrée sur l'actualité nationale et internationale. La presse récréative peut aussi, même si cela est plus rare, traiter de ce genre de sujets. Nous nous intéresserons à un article du magazine québécois *Cool !* qui s'adresse aux petites filles. Le magazine propose l'interview d'une actrice, Ingrid Falaise, qui a été victime de violences conjugales¹¹. Dans son édito du dernier numéro du 1^{er} mai 2021¹², le magazine explique également pourquoi il parle de ce genre de sujets aux jeunes filles. Nous analyserons également deux émissions du podcast hebdomadaire *Salut l'info* (du 22 novembre 2019¹³ et du 5 mars 2021¹⁴), fruit d'une collaboration entre France Info et *Astrapi*, qui s'adresse aux enfants entre 7 et 11 ans. Pour compléter ce corpus, nous analyserons deux vidéos : une de *l'Actu Vidéo* du groupe Playbac Presse, « *Y a-t-il beaucoup de violence contre les femmes en France ?* »¹⁵, et une de Lumni, plateforme éducative créée par France Télévisions : « *Féminicides : comment lutter contre les violences faites aux femmes*¹⁶ ? ». Grâce à un entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste depuis vingt ans à *l'Actu* et *Mon Quotidien*, nous aborderons le traitement des violences faites aux femmes du point de vue de l'expérience d'une journaliste professionnelle.

Nous allons mener cette recherche grâce à deux méthodes. En effet, en analysant le corpus, en comparant les articles, leurs contenus, en relevant les éléments clés qui permettent la production d'informations, nous utiliserons une démarche discursive. En relevant des éléments visuels, des graphiques, des signes permettant de rendre lisible le contenu, nous nous placerons également dans une démarche d'analyse sémiotique.

Pour ce faire, nous nous intéresserons dans un premier temps au but informatif des médias jeunesse. Parler des violences faites aux femmes aux enfants leur permet d'avoir conscience de la réalité du monde dans lequel ils vivent et de comprendre l'actualité. Les informer leur donne également les clés pour construire un regard critique et aiguisé sur la société. Dans un deuxième

¹⁰ Site de PlayBac Presse, rubrique *Mon Quotidien* : <https://www.playbacpresse.fr/abonnements-mon-quotidien#a-propos>.

¹¹ *Cool !*, « Ingrid Falaise, Force tranquille », Marianne Girard, numéro du 1^{er} septembre 2020 (voir annexes).

¹² *Cool !*, Édito, numéro du 1^{er} mai 2021.

¹³ *Salut l'info*, « Droits des enfants, violences contre les femmes et Eurovision junior... c'est l'actu de la semaine pour les enfants ! », émission du 22 novembre 2019, Julien Moch et Estelle Faure, France Info, Radio France.

¹⁴ *Salut l'info*, « Féminisme, un président condamné et Roblox : c'est l'actu de la semaine pour les enfants », émission du 5 mars 2021, France Info, Radio France.

¹⁵ *L'Actu vidéo*, « Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ? », 10 mars 2021.

¹⁶ *Lumni*, Decod'actu, « Comment lutter contre les violences faites aux femmes ? », 25 novembre 2019.

temps, nous verrons que les médias jeunesse ont une mission éducative. Les journalistes doivent, à la fois, prendre soin de leur écriture et de l'enfant auquel ils s'adressent. Ils ont une responsabilité car ils s'adressent à des mineurs et prennent part à leur éducation. De plus, en abordant des sujets aussi complexes et difficiles, ils doivent être pédagogues et proposer des outils de prévention pour éviter la reproduction de ces phénomènes. Les témoignages qu'ils publient doivent permettre aux enfants et aux adolescents de s'identifier. À travers le sujet des violences faites aux femmes, les titres de presse jeunesse illustrent un problème sociétal qui découle d'inégalités entre les hommes et les femmes.

D) La presse jeunesse a un rôle informatif

La presse jeunesse a, premièrement, un rôle informatif, qui est largement valorisé et demandé par les parents. Ils abonnent leurs enfants à des médias ou titres de presse pour qu'ils soient informés de l'actualité et du monde qui les entourent : « *Une différenciation se fait jour ici entre les magazines éducatifs, davantage achetés et apportés par les adultes, et les titres distractifs achetés en kiosque et davantage demandés par les enfants eux-mêmes*¹⁷. »

D'après une étude publiée dans la revue *Le Temps des médias*¹⁸, 44 % des 7-19 ans « plébiscitent largement la presse » pour les aider « à mieux comprendre le monde qui les entoure » et « 54% d'entre eux déclarent que la presse jeunesse est le meilleur média pour mémoriser les informations ». Dans un premier temps, on remarque donc que parmi l'offre de média jeunesse, la presse écrite est encore celle qui est la plus appréciée, non seulement par les parents mais aussi les enfants, et qui est la plus crédible à leurs yeux pour rendre compte de l'actualité. On peut également relever, dans un second temps, que cette vision de la presse jeunesse, par les enfants et adolescents, est très positive et qu'elle place l'idée de s'informer en premier lieu. Les journalistes ont donc une première mission informative.

A) Rendre compte de l'actualité aux enfants

« *Entre les chaînes d'information en continu, Internet et la cour de récré, tu entends beaucoup de choses qui concernent l'actualité. Mais ce n'est pas toujours facile de comprendre le monde qui nous entoure et qui tourne vite... Pour t'aider à devenir un petit citoyen éclairé, je t'explique chaque vendredi en profondeur un sujet dont on entend parler dans les médias "des grands"*¹⁹. » Le *P'tit Libé* définit sa ligne éditoriale sur son site internet en mettant en avant l'importance d'informer des enfants confrontés à l'actualité en permanence, via des images, des vidéos ou des sons, par le biais des médias classiques. Ils entendent forcément parler des violences faites aux femmes, sans pour autant avoir toutes les informations nécessaires pour comprendre ce qu'elles représentent. Si le projet du *P'tit Libé* s'est arrêté en octobre dernier, cette définition met tout de même en avant une des conceptions et des missions de la presse jeunesse : rendre compte de l'actualité aux jeunes lecteurs, et notamment du sujet des violences sexistes. Pour parler aux enfants de ces sujets qui peuvent être complexes et sensibles, les journalistes doivent faire état de ce que représentent les violences faites aux

¹⁷ *La presse des Jeunes*, Introduction, Jean-Marie Charon, La Découverte, 2002.

¹⁸ *Le Temps des médias*, « Oyez Jeunesse ! », Présentation, Claire Blandin et Françoise Hache-Bissette, Nouveau Monde éditions, 2013.

¹⁹ Ptitlibe.liberation.fr, rubrique « Qui suis-je ? » : <https://ptitlibe.liberation.fr/qui-suis-je/>.

femmes aujourd'hui dans la société, donner les faits et être le plus précis possible. Comme la presse adulte, la presse jeunesse s'adapte à l'actualité. Des événements font la une car ils ont un impact sociétal important. Ils sont mis en avant pour aborder les violences faites aux femmes.

a) Des événements médiatiques importants pour en parler

« Pour les philosophes comme pour les chercheurs en sciences sociales, l'événement est ce qui fait rupture dans le fonctionnement d'une société, qui remet en cause l'ordre établi, qui déstabilise nos cadres interprétatifs²⁰. » Un événement a un poids médiatique car il vient souvent rompre avec les codes d'une société. Il est mis en avant car il a un impact sur l'actualité et qu'il représente une sorte de tournant. « De plus, un événement dure tant qu'il produit des effets, et déborde souvent largement le temps de son émergence. Il continue à travailler le corps social même quand les médias n'en parlent plus. Les événements existent donc. Les médias peuvent leur donner ou non de l'écho et de la visibilité, et leur fournir des interprétations qui influenceront ou non les perceptions de l'opinion publique²¹. » Selon la revue *Hermès*, l'événement médiatique peut rester marquant des années plus tard, à l'instar de l'affaire Weinstein. Les événements sont des « prétextes » pour parler des violences sexistes au sens large. Évoquer ces événements permet aussi d'expliquer pourquoi ils font la une et pourquoi on en parle autant dans les médias généralistes. Avec le retentissement médiatique de l'affaire Weinstein, les sujets des violences faites aux femmes sont désormais très présents dans la presse. La Journée internationale des droits des femmes, des manifestations ou encore des scandales peuvent être l'occasion, pour les titres de presse jeunesse, d'aborder ces violences, par le biais de différents angles.

En 2017, *Le P'tit libé* a consacré un dossier entier sur le mouvement *MeToo*²², ce qui a permis d'évoquer de nombreuses notions, notamment le harcèlement, une violence morale complexe à expliquer au jeune public. Le magazine part d'un sujet d'actualité à cette période : l'affaire Weinstein. Les faits sont rappelés : pourquoi on en parle, ce dont il est accusé, etc. *Le P'tit Libé* assure sa mission informative en détaillant l'affaire et les raisons de sa médiatisation.

Le 8 mars est consacré à la lutte pour les droits des femmes. Parmi les revendications évoquées ce jour-là, les violences faites aux femmes ont une place centrale. De fait, cette

²⁰ *Hermès*, « 30 ans d'indiscipline, 1988-2018 », « De l'événement au traitement événementiel des faits d'actualité », Arnaud Mercier, C.N.R.S éditions, 2018.

²¹ *Hermès*, « 30 ans d'indiscipline, 1988-2018 », « De l'événement au traitement événementiel des faits d'actualité », Arnaud Mercier, C.N.R.S éditions, 2018.

²² *Le P'tit Libé*, « L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

journée est particulièrement médiatisée. En évoquant cette Journée internationale des droits des femmes, les titres de presse jeunesse vont forcément parler des violences que subissent les femmes du monde entier. Si cette journée existe depuis 1977, sa couverture médiatique a évolué et notamment en presse jeunesse. Par exemple, le 8 mars 2014, *l'Actu* a consacré un dossier spécial intitulé « *C'est quoi le féminisme²³ ?* ». L'article revient sur le sujet à l'occasion de « La Journée de la femme », expression que l'on n'utilise plus aujourd'hui, au profit de la Journée internationale des droits des femmes. S'il y a eu un changement sémantique depuis 2014, *l'Actu* donne cependant une définition à cette journée qui ne semble pas avoir changé : « *La Journée internationale de la femme (instituée en 1977 par l'Onu) a lieu chaque 8 mars. Cette année, son mot d'ordre est : "Il est temps d'agir pour mettre fin à la violence contre les femmes²⁴ !"* » Dans la Journée internationale des droits des femmes, il y a l'idée d'universalité. À cette occasion, on peut évoquer les violences faites aux femmes vécues dans le monde entier : « *La violence contre les femmes existe dans toutes les sociétés. Des institutions politiques, sociales et culturelles continuent de favoriser la soumission des femmes et des filles.* »²⁵ En traitant de la Journée Internationale des droits des femmes, à l'instar du dossier sur l'affaire Weinstein du *P'tit Libé*, *l'Actu* met en valeur l'aspect « commun » des violences, le fait qu'elles existent partout, dans différents milieux et qu'elles sont subies par des femmes très différentes les unes des autres.

L'Actu vidéo proposait, en mars dernier, une série de vidéos sur l'inégalité fille-garçon, notamment sur les violences faites aux femmes en France²⁶. De manière plus locale, *l'Actu vidéo* s'interroge sur l'évolution, ou non, du phénomène sociétal. Dans le podcast *Salut l'info*²⁷, la Journée internationale des droits des femmes constitue un moyen de rappeler que les violences faites aux femmes existent depuis toujours mais que l'on en parle surtout depuis l'affaire Weinstein et depuis le mouvement Metoo, « un mouvement contre l'impunité ».

Les manifestations sont également des événements importants, qui mettent en avant des revendications et qui permettent à la presse jeunesse d'expliquer aux enfants, qu'au-delà des violences, il y a de la colère et du militantisme. En mettant en avant les arguments des femmes et hommes qui sortent dans la rue, les médias légitiment leur propos, à savoir le problème sociétal que représentent les violences faites aux femmes aujourd'hui. Dans l'émission *Salut*

²³ *L'Actu*, « C'est quoi le féminisme ? », PlayBac Presse, 8 mars 2014.

²⁴ *L'Actu*, « C'est quoi le féminisme ? », PlayBac Presse, 8 mars 2014.

²⁵ *L'Actu*, « C'est quoi le féminisme ? », PlayBac Presse, 8 mars 2014.

²⁶ *L'Actu vidéo*, « Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ? », 10 mars 2021.

²⁷ *Salut l'info*, « Féminisme, un président condamné et Roblox : c'est l'actu de la semaine pour les enfants », émission du 5 mars 2021, France Info, Radio France.

l'info du 22 novembre 2019²⁸, la manifestation qui doit avoir lieu le lendemain à Paris est le point de départ du sujet, l'élément qui permet ensuite de parler des violences faites aux femmes au sens large. La manifestation a une place importante dans le sujet car l'aspect sonore permet de mettre en valeur de nouveaux éléments : l'idée de groupe réuni, les slogans féministes ou encore la colère militante. Le son permet de se projeter dans le lieu et le moment de l'action. Au contraire, les numéros du 26 novembre 2019²⁹ et du 11 mars 2020³⁰ de *Mon Quotidien* choisissent d'être purement factuels en donnant le nombre de personnes présentes dans la manifestation. Le quotidien ne développe pas les sujets au-delà des chiffres : « 49 000 personnes environ ont défilé, samedi, à Paris (75), pour dénoncer les violences faites aux femmes. Des milliers d'autres se sont réunies dans plusieurs villes de France³¹. »

Les événements, qu'ils soient traités de manière succincte ou développée, qu'ils appellent à évoquer d'autres sujets ou non, sont donc les premiers prétextes pour aborder le sujet des violences faites aux femmes. Ils font partie de l'actualité et doivent donc être expliqués pour que l'actualité du monde soit partagée de manière factuelle et claire. Cette clarté demande une rigueur de la part des titres de presse jeunesse qui doivent écrire pour un jeune public.

b) L'exigence de la clarté du propos

Cette exigence de clarté est un défi au quotidien pour les journalistes qui doivent en permanence se poser des questions, se remettre en cause et se mettre à la place des jeunes lecteurs. « On apprend nous à mieux traiter les sujets et à être encore plus précis et plus pointus dans ce qu'on dit pour qu'il n'y ait pas de doutes ou de confusion possibles³² », explique la journaliste Stéphanie Lelong. Sur des sujets aussi complexes et sensibles, cette clarté est d'autant plus importante.

Premièrement, les mots doivent systématiquement être expliqués et définis. Les violences regroupent un ensemble de mots qui peuvent parfois être difficiles à dissocier : agression, viol, harcèlement, etc. « Quand je vois les définitions du dictionnaire, on s'arrache toujours les cheveux. Alors que nous, les mots clés, sont très clairs. Le souci, c'est plutôt de ne pas rater un mot à expliquer, de ne pas croire que la notion est claire pour eux³³ », estime Stéphanie Lelong.

²⁸ *Salut l'info*, « Droits des enfants, violences contre les femmes et Eurovision junior... c'est l'actu de la semaine pour les enfants ! », émission du 22 novembre 2019, Julien Moch et Estelle Faure, France Info, Radio France.

²⁹ *Mon Quotidien*, PlayBac Presse, numéro du 26 novembre 2019.

³⁰ *Mon Quotidien*, PlayBac Presse, numéro du 11 mars 2020.

³¹ *Mon Quotidien*, PlayBac Presse, numéro du 26 novembre 2019.

³² Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

³³ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

Dans le dossier du *Ptit Libé* sur l’Affaire Weinstein³⁴, le but est de faire la distinction entre toutes ces violences. Pour ce faire, des encadrés sont régulièrement insérés pour donner des définitions en parallèle de l’article, afin de simplifier ce qui ne l’est pas forcément au premier abord. Par exemple, alors que le viol est défini légalement par « *tout acte de pénétration sexuelle commis sur une victime avec violence, contrainte, menace ou surprise*³⁵ », *Le P’tit Libé* le définit en trois mots : « *Rapport sexuel forcé* ». L’essence de la définition est gardée sans enlever d’information nécessaire, mais elle est simplifiée. La lecture ne peut pas être perturbée par une accumulation d’éléments et, potentiellement, des mots inconnus.

Le terme de violence est complexe car il recouvre des définitions plurielles. Dans le dossier du *P’tit Libé* sur les violences conjugales, cette complexité est expliquée : « *Être violent, ce n’est pas seulement taper quelqu’un. “Les coups c’est juste un morceau”, indique la psychologue Karen Sadlier*³⁶. » Les violences ne sont pas seulement physiques. Il faut savoir expliquer ce que les violences morales représentent aussi. De même, pour un adulte, le terme de « violences conjugales » est intégré, mais ne l’est pas pour un enfant. *Le P’tit Libé* fait le choix sémantique de garder cette expression dans ce titre de dossier alors qu’il n’est pas induit au début. Dès la première page, le terme est défini : « *Depuis quelques mois, on parle beaucoup des violences conjugales, c’est-à-dire des violences dans les couples*³⁷. » Il est ensuite développé dans le dossier pour donner une définition plus complète et précise.

De plus, les chiffres peuvent parfois être percutants et donc être utilisés pour informer les enfants. Par exemple, Lumni propose une vidéo intitulée « *Comment lutter contre les violences faites aux femmes*³⁸ ? ». La première information donnée est le fait qu’une femme décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint en France. Donner des chiffres permet de contextualiser et d’expliquer pourquoi on parle de ce sujet. Les violences faites aux femmes doivent être évoquées car elles représentent un vrai danger sociétal. De même, le chiffre permet de rendre compte de l’importance du problème. Les titres de presse font des choix graphiques pour les mettre en avant. Le chiffre est grossi, les couleurs sont adaptées, une infographie l’accompagne : il faut rendre ce chiffre attrayant pour qu’il soit lisible est

³⁴ *Le P’tit Libé*, « L’affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

³⁵ Service public, « Viol commis sur une personne majeure » : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1526#:~:text=Le%20viol%20est%20un%20acte,%3A%20vaginale%2C%20anale%20ou%20buccale>.

³⁶ *Le P’tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

³⁷ *Le P’tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

³⁸ Lumni, Decod’actu, « Comment lutter contre les violences faites aux femmes ? », 25 novembre 2019.

compréhensible. Dans le numéro du *P'tit Libé* sur les violences conjugales, le chiffre est accompagné d'une illustration graphique pour être plus lisible (« *Sur 100 personnes portant plainte pour violences conjugales, 88 sont des femmes*³⁹ »).



Capture d'écran du n°144 du *P'tit Libé* sur les violences conjugales (6 au 12 mars 2020).

La clarté du propos évoqué est donc essentielle car il détermine ensuite la qualité informative du dossier. Les journalistes remplissent leur mission informative si les faits sont donnés et définis, si l'enfant a compris les différents enjeux et nuances d'un sujet. Il doit avoir accès à un contenu clair et informatif pour ensuite pouvoir s'en détacher et construire sa propre culture du sujet. Pour ce faire, les titres de presse doivent, tout en informant, utiliser des procédés ou des outils, passer par certaines étapes, afin de participer à l'émancipation intellectuelle du lecteur.

B) Construire une culture médiatique et critique

Grâce à la presse jeunesse et à son rôle informatif, les enfants et adolescents sont invités à comprendre mais également à réfléchir sur le monde qui les entoure et sur la société dans laquelle ils vivent. La mission de la presse jeunesse est également d'accompagner cet épanouissement critique des enfants. Les journalistes doivent non seulement poser et répondre aux questions, mais ils doivent aussi fournir des clés et outils aux enfants pour savoir le faire eux-mêmes.

a) Répondre aux questions des lecteurs et les inviter à s'en poser

Les enfants commencent à se poser des questions très tôt, dès le plus jeune âge, sur eux et le monde qui les entoure. Selon Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes, il est « *important de répondre aux questions des enfants car cela permet d'entretenir leur curiosité et leur soif de savoir*⁴⁰ ». Se poser des questions,

³⁹ *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

⁴⁰ UnivNantes, « Pourquoi les enfants posent-ils autant de questions ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=yM4wbHXZLPY> .

c'est développer un sens critique du monde qui nous entoure. Dans les titres de presse jeunesse, le questionnement est central. On se pose des questions et on propose d'y répondre. Plus encore, on se pose des questions que les enfants eux-mêmes pourraient se poser.

L'Actu vidéo propose une vidéo intitulée : « *Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France* ⁴¹ ? » Le média se propose de répondre à une question, pour faire le point sur une situation, à un moment et à un endroit donnés. En répondant à cette question, le média assure la fonction informative de sa vidéo tout en utilisant la question comme accroche de son sujet.

Il faut se mettre à la place de l'enfant et se demander quelles questions il pourrait se poser sur ce sujet. Dans le dossier sur l'affaire Weinstein du *P'tit Libé*, des questions sont posées « en vrac » dès la page de couverture : « *Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ? Comment réagir en cas d'agression ? Qu'a fait Harvey Weinstein* ⁴² ? » Le sujet des violences faites aux femmes recouvre souvent beaucoup de questions qui paraissent logiques pour les adultes mais qui ne le sont pas forcément pour les enfants. De même, le choix graphique de cette édition amplifie encore cette idée : la multitude de bulles dessinées sur la couverture montre que ce genre de sujets peut susciter beaucoup de questionnements et donc mérite beaucoup d'explications.



Couverture du n°28 du *P'tit Libé* sur l'affaire Weinstein (20 au 26 octobre 2017).

⁴¹ *L'Actu vidéo*, « *Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ?* », 10 mars 2021.

⁴² *Le P'tit Libé*, « *L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel* », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

« Aucune question n'est gratuite, l'enfant a toujours élaboré une théorie et si l'autre se presse à lui répondre sans chercher à comprendre ce qu'il a élaboré comme croyances, il sera bien souvent totalement à côté de ce que l'enfant a compris ; ce non-ajustement à l'enfant conduit au fait que l'adulte n'est plus alors capable de le comprendre⁴³. » Pour Hélène Romano, psychologue et essayiste française, comprendre les questions des enfants confrontés à des événements traumatiques et se mettre à leur place avant d'y répondre est essentiel. Il faut s'adapter à l'enfant auquel on parle et anticiper les questions qu'il peut se poser.

La question a donc un rôle important pour informer les enfants. La réponse apportée d'autant plus. Donner des réponses à des questions sur les violences faites aux femmes, c'est souvent apporter des éléments de solutions pour les contrer ou les éviter.

b) Des solutions pour lutter contre ces violences anormales

« Quelle que soit la forme de l'article, on essaye toujours d'amener à parler, pas juste avec un site internet ou un numéro de téléphone. Le fait de s'adresser à des enfants, on ouvre la porte vers une solution⁴⁴. » Stéphanie Lelong estime que le rôle de la presse jeunesse est aussi de montrer que ces violences ne sont pas normales et qu'elles doivent pouvoir être combattues grâce à des outils mis à disposition, notamment par les médias. Dans son traitement du sujet, la presse jeunesse va, contrairement à la presse adulte, devoir insister davantage sur ces solutions. Les enfants lecteurs n'ont pas, du fait de leur âge, les clés et l'autonomie nécessaire pour aller chercher les informations.

Les numéros d'urgence doivent par exemple être mis en avant : le numéro 119 ou encore le 3919 pour les violences conjugales. L'enfant doit avoir la possibilité de comprendre ses droits si jamais il est lui-même victime. Dans chaque article sur le sujet, des encadrés rappellent les numéros et la nécessité de les appeler en cas de violence.

« On essaye toujours de mettre le rappel de ce que dit la loi⁴⁵. » Dans chaque article ou émission doivent donc figurer des éléments indispensables pour que le traitement du sujet soit complet. Par exemple, la loi doit en permanence être rappelée. L'aspect légal est important car il n'est pas inhérent. Et il permet également de comprendre ce qui est acceptable ou non. Dans le dossier du *P'tit Libé* sur l'affaire Weinstein, les peines encourues pour chaque violence sont précisées. Par exemple, le viol est défini légalement comme « un crime » : « *Le viol est encore*

⁴³ *L'Autre*, « Parler aux enfants des catastrophes et des drames », Hélène Romano, La pensée sauvage, 2012.

⁴⁴ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

⁴⁵ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

*différent des agressions sexuelles. C'est considéré comme un crime et puni de quinze à vingt ans de prison*⁴⁶. » Pour comprendre la gravité de telles violences, la loi est un bon outil journalistique. Elle permet de rappeler que les violences sont anormales car répréhensibles.

Enfin, la discussion est largement valorisée dans les articles et émissions jeunesse. De même que Metoo a permis la libération de la parole de victimes de violences sexistes, parler doit permettre de s'informer et d'informer son entourage sur le sujet. « *Il est ici essentiel de rappeler qu'un enfant seul n'existe pas. Pour grandir, se sentir en sécurité, comprendre le monde extérieur, l'enfant a besoin de l'autre et tout particulièrement de ses proches*⁴⁷. » Hélène Romano explique l'importance de la présence des parents et proches auprès d'enfants victimes ou témoins d'événements traumatiques. *L'Actu vidéo* propose à chaque fin de vidéo des questions pour approfondir le sujet : « *Discussion en famille*⁴⁸. » Par le biais de ces questions, l'enfant est invité à en parler à ses parents pour aller plus loin. Il n'est pas laissé seul face à l'information. À travers cette démarche, il y a l'idée d'autonomiser l'enfant et de lui faire se poser de nouvelles questions.

L'enfant doit ainsi pouvoir être informé des options qui existent, des droits auxquels il peut prétendre. Dans sa mission informative, la presse jeunesse doit donc obligatoirement mettre en valeur ces éléments : les numéros de téléphone d'urgence et l'incitation à en discuter autour de lui. Grâce aux informations assimilées, le lecteur peut ensuite lui-même transmettre son point de vue et son avis sur ces questions.

c) Déconstruire des clichés sur ces sujets

« *Econome, stable, consensuel : autant de qualités qui rendent le stéréotype communicationnellement rentable. Il est évident que sa pertinence tient largement à son immersion totale dans la pensée sociale. C'est du reste ce qui explique que les médias en fassent un usage, immodéré, singulièrement dans les sociétés médiatisées*⁴⁹. » Selon Henri Boyer, professeurs des universités en Sciences du langage, le stéréotype est régulièrement utilisé dans les médias. En utilisant ces raccourcis, les journaux ne pourraient pas rendre compte assez rigoureusement de l'actualité. Pourtant, la presse jeunesse constitue un moyen d'informer les enfants. À l'instar des adultes lecteurs de presse, les enfants peuvent, avant même d'avoir lu un

⁴⁶ *Le P'tit Libé*, « L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

⁴⁷ *L'Autre*, « Parler aux enfants des catastrophes et des drames », Hélène Romano, La pensée sauvage, 2012.

⁴⁸ *L'Actu vidéo*, « Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ? », 10 mars 2021.

⁴⁹ *Hermès*, « Les stéréotypes, encore et toujours », « La place du stéréotype dans la pensée sociale et les médias », Henri Boyer, C.N.R.S éditions, 2019.

article sur les violences faites aux femmes, avoir certains points de vue ou stéréotypes sur ces questions. Le but du journaliste en presse jeunesse, en plus de rendre compte de ces violences et de l'actualité qui les entoure, est de déconstruire certaines idées préconçues. Il se doit donc de ne pas utiliser de stéréotypes qui pourraient rester des références et des repères pour les lecteurs et lectrices en grandissant.

Premièrement, l'image de « l'agresseur » est souvent biaisée. Dans un entretien accordé à France Culture, Walter Albardier, médecin psychiatre, responsable du CRIAVS (Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) Île-de-France, revient sur la notion de prédateur : « *Parler de prédateur sexuel empêche également de se considérer, et d'examiner ses propres attitudes, voir si elles peuvent être intrusives. Puisque l'agresseur sexuel, c'est une sorte de type baveux, avec une sexualité débordante, qui se cache derrière les arbres et saute sur les gens, ça ne peut donc être moi. Impossible d'imaginer le grand frère. Ce n'est pas le cousin qui va faire du mal à mon enfant. Ce n'est pas mon conjoint, pas ma conjointe et je ne me pose pas de questions. C'est très négatif*⁵⁰. » Cette manière de désigner les coupables de violences ne permet pas d'être nuancé et de rendre compte de situations parfois beaucoup plus complexes qu'elles n'y paraissent. Il ajoute dans l'émission *Être et Savoir* sur France Culture, sur la manière de parler des violences sexuelles aux enfants, une nécessité de ne pas traiter les choses de façon manichéenne : « *Il faut arrêter de penser qu'il y a les gentils et les méchants. D'abord les méchants, sont parfois en apparence très gentils, et les gentils font parfois des choses méchantes. C'est la vie. Il faut faire attention à cette séparation*⁵¹. »

Deuxièmement, le fait que beaucoup de femmes ne partent pas de chez elles quand elles sont victimes de violences conjugales est parfois compliqué à expliquer car cela peut paraître incompréhensible au premier abord. Dans sa vidéo sur les violences faites aux femmes⁵², *L'Actu vidéo* propose des éléments de réponse (la peur des représailles, la peur pour les enfants, ne pas savoir où aller, etc.). *Le P'tit Libé* propose une autre manière de répondre grâce à une comparaison. À l'aide d'un dessin, le journal évoque l'image de la grenouille dans l'eau bouillante : « *Si on met une grenouille dans une casserole d'eau bouillante, elle bondit immédiatement vers l'extérieur et s'enfuit, pour sauver sa peau, car ça fait très mal d'un coup.*

⁵⁰ France Culture, « Violences sexuelles : "Enseignants, éducateurs n'en parlent pas aux enfants de peur de passer pour des pervers" », Louise Tourret, 13 janvier 2020.

⁵¹ *Être et Savoir*, « Comment parler de pédo-criminalité et de violences sexuelles aux enfants ? », France Culture, 12 janvier 2020.

⁵² *L'Actu vidéo*, « Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ? », 10 mars 2021.

*Mais si on la met dans de l'eau fraîche, puis on augmente petit à petit la température, elle ne se rend compte de rien et, quand l'eau se met à bouillir, elle reste dedans car elle n'a pas compris ce qui s'était passé. La température qui augmente petit à petit, ce sont les insultes, les menaces et les coups subis au quotidien, qui se sont installés sans qu'on s'en rende vraiment compte*⁵³. » La métaphore de la grenouille est utilisée car elle est compréhensible par l'enfant. Au-delà d'articles seulement factuels, les journalistes doivent offrir au lecteur des images qui constituent des repères visuels. « *Dès que l'on descend dans les situations un peu complexes de la vie – et elles sont plus l'ordinaire que l'exception – les expressions métaphoriques jouent un rôle si prépondérant, et deviennent des véhicules indispensables de vérités. C'est que leur mode plus resserré de signification se tient au plus près des contextes, dans leur immédiateté, leur singularité, leur caractère éminemment complexe à la fois*⁵⁴. » Les violences faites aux femmes interviennent dans des contextes particuliers et ne peuvent pas être comparées les unes aux autres. Pourtant, l'usage de la métaphore permet de rendre compte d'une multitude de situations différentes sans les généraliser. Grâce à l'image de la grenouille, *Le P'tit Libé* illustre un problème qui peut être compliqué à expliquer tout en déconstruisant des stéréotypes.

Déconstruire des clichés sur les violences faites aux femmes passe par différentes étapes : il faut utiliser des termes adaptés et savoir expliquer les choses simplement mais de manière nuancée pour éviter un effet manichéen. Ce travail peut être fastidieux car il demande au journaliste d'avoir lui-même en tête ces stéréotypes pour ne pas les mettre en avant.

La presse jeunesse a donc un rôle informatif important. Les enfants, préadolescents et adolescents sont en phase de construction et doivent apprendre à comprendre le monde qui les entoure. Confrontés en permanence à des images, ils n'ont pas forcément les outils nécessaires pour analyser l'actualité et l'information. La presse jeunesse intervient alors pour expliquer de manière simple, claire mais aussi nuancée les événements qui font la une. Les violences faites aux femmes constituent un ensemble de vocabulaire qui peut être complexe, pour les enfants comme les adultes. Il faut savoir définir des termes auxquels ils peuvent être confrontés tout au cours de leur vie. De même, en informant, la presse jeunesse participe à leur émancipation intellectuelle. Elle les aide à développer un regard critique sur la société. Le traitement des violences faites aux femmes nécessite une rigueur et une responsabilité de la part des

⁵³ *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

⁵⁴ *Archives de philosophie*, « Interpréter la métaphore », « Les métaphores sont des expressions comme les autres », Jocelyn Benoist, Centre Sèvres, 2007.

journalistes. En invitant les enfants à ouvrir le débat avec leurs proches, les titres de presse jeunesse valorisent le fait de briser le silence et le tabou autour de ces violences.

II) La presse jeunesse a un rôle éducatif

« Définir la presse jeune par son public – les « jeunes » – même si celui-ci est hétérogène, c'est faire référence à des préoccupations particulières propres à une période de la vie où l'individu, la personne, se trouve en construction, individuellement et collectivement, dans un cadre particulier, celui de la famille, et un second cadre, collectif, celui de l'école⁵⁵. » La famille et l'école constituent les deux cadres de référence en matière d'éducation. La presse jeunesse s'adresse autant aux enfants qu'aux préadolescents ou adolescents. Elle concerne donc un public qui grandit et qui se construit grâce à son entourage. Dans la revue *Le Temps des médias*, une étude démontre que « 48% des 7-19 ans disent de la presse jeunesse qu'elle leur apprend à mieux se connaître⁵⁶ ». En effet, cette mission éducative vise autant à aider les enfants à savoir se comporter en société, qu'à les aider à connaître leur corps.

A) Prendre soin des enfants auxquels on s'adresse

En presse jeunesse, l'idée de « prendre soin » de son lecteur est essentielle. Le journaliste doit accompagner un enfant dans sa lecture, prendre en compte son âge, partir du principe qu'il est potentiellement concerné par les violences. Il faut pouvoir instaurer un lien de confiance avec le lecteur ou la lectrice pour assurer cette bienveillance.

a) Créer un lien de confiance avec les lecteurs

« Ce numéro a été préparé par le *P'tit Libé* puis relu par la psychologue Karen Sadlier⁵⁷. » Le numéro débute avec ces mots qui permettent directement de rassurer, à la fois les enfants mais aussi les parents, et d'instaurer un premier lien de confiance avec le lecteur. Le dossier a été préparé avec une psychologue afin de traiter ce sujet délicat de la meilleure manière possible. Karen Sadlier est également responsable du département Enfant de l'institut de victimologie à Paris. Elle a écrit plusieurs livres sur les violences conjugales et leur impact sur les enfants. Ainsi, *le P'tit Libé* a pris soin de travailler en collaboration avec une personne expérimentée sur la question pour publier un dossier complètement adapté aux enfants auxquels il s'adresse.

De même, dans l'idée de créer un lien de confiance, la presse jeunesse adopte un mode de communication avec le lecteur particulier. Pour Jean-Marie Charon, ce mode de communication

⁵⁵ *La presse des jeunes*, Introduction, Jean-Marie Charon, La Découverte, 2002.

⁵⁶ *Le Temps des médias*, « Oyez Jeunesse ! », Présentation, Claire Blandin et Françoise Hache-Bissette, Nouveau Monde éditions, 2013.

⁵⁷ *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

« donne une place essentielle au visuel (graphisme, illustration, photo, maquette), à l'interactivité et au dialogue très direct⁵⁸ ». Dans les titres de presse jeunesse, le lien avec les enfants lecteurs passe directement par les pages du journal. *Mon Quotidien* propose par exemple dans chaque numéro une présentation du rédacteur en chef junior du jour. À travers cette présentation, le journal met en avant un enfant, sa personnalité et ses goûts. De même, *l'Actu* publie « l'avis du rédacteur en chef du jour », une manière de valoriser également le point de vue des enfants et de leur proposer une place proche du journaliste. Dans le podcast *Salut l'info*, la journaliste Estelle Faure joue beaucoup avec l'interactivité pour mettre en valeur les questions ou remarques que n'importe quel enfant peut penser. Les questions viennent des enfants eux-mêmes, et la journaliste y répond directement. On ressent qu'elle essaye de mettre en place une véritable discussion avec son public. L'utilisation de la deuxième personne quand la journaliste s'adresse aux enfants met en avant cette proximité. Le fait qu'elle les appelle par leur prénom, qu'elle valorise leur point de vue, favorise également cette bienveillance.

Au-delà du lien entre journaliste et enfant, c'est aussi un lien qui se crée entre l'enfant et son journal ou magazine. « On doit être encore plus proches de nos lecteurs qu'un journal adulte⁵⁹. » Stéphanie Lelong insiste sur la relation de proximité qu'il faut créer avec les lecteurs et lectrices. Pour favoriser ce lien, la conception de personnages, d'images liées au magazine, est importante. Par exemple, *Mon Quotidien* et *Le P'tit Libé* proposent un personnage « mascotte » qui revient dans tous les numéros. Ces personnages sont reconnaissables et constituent donc une référence connue pour les enfants. Ils accompagnent leur lecture, sont présents sur chaque page et peuvent même s'exprimer.



Capture d'écran du personnage du P'tit Libé sur le site du journal.

⁵⁸ *La presse des jeunes*, Introduction, Jean-Marie Charon, La Découverte, 2002.

⁵⁹ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

Tous ces aspects permettant de créer un lien avec le lecteur rappellent le concept de contrat de lecture, apparu en 1985, et développé par Eliseo Veron, un anthropologue argentin. Ce contrat met en avant l'idée d'une relation qui doit être créée entre les lectrices de magazines féminins et les journalistes. « *Le succès du modèle, on l'a dit, est lié à la possibilité qu'il donne de véritablement penser le destinataire du média et de lui donner une présence palpable parce qu'objectivée dans les signes et les discours*⁶⁰. » Ce contrat de lecture, s'il n'a pas été étudié dans le cadre de la presse jeunesse, peut cependant être relevé. D'une certaine manière, les journalistes communiquent avec leurs lecteurs dans le but de créer une relation spéciale avec eux. Ils réfléchissent à ce mode de communication pour qu'il soit le plus direct possible. Ils ne mettent pas officiellement en place un contrat avec les lecteurs, mais s'engagent dans une communication régulière et constante avec eux. Ce lien de confiance est donc essentiel quand on aborde le sujet des violences faites aux femmes. Il permet de s'adresser au mieux aux enfants, qui constituent un ensemble varié de personnes, différentes les unes des autres, ne recevant pas les informations de la même manière.

b) Prendre en compte la diversité des lecteurs et leurs personnalités

« *“Home, sweet home“, le foyer, la maison, le cadre familial n'est pas toujours le cocon protecteur que l'on croit. Il peut être le théâtre des pires violences – humiliations, coups, viols, meurtres. Violences d'autant plus inacceptables qu'elles sont le fait de proches, de personnes censées vous aimer, vous protéger*⁶¹. » Véronique Bedin, psychologue de l'enfant, rappelle que tous les enfants évoluent et grandissent dans des cadres familiaux très différents. La presse jeunesse, en traitant du sujet des violences faites aux femmes, doit prendre en compte une double problématique : avoir conscience du fait que des enfants soient potentiellement concernés (témoins de violences conjugales, victimes de violences sexuelles, etc.) tout en envisageant le fait que certains lecteurs n'en aient jamais entendu parler. Il faut pouvoir transmettre des informations sur le sujet en évitant le traumatisme, mais aussi en étant le plus clair possible.

« *La plupart des enfants exposés à la violence conjugale de façon prolongée ou intense manifestent des symptômes de stress post-traumatique*⁶². » Ils doivent donc être pris en compte

⁶⁰ *Communication & langages*, « La communication revisitée par la conversation », « Du contrat de lecture au contrat de conversion », Jean-Maxence Granier, NecPlus, 2011.

⁶¹ *Violence(s) et société aujourd'hui*, Introduction, Véronique Bedin, éditions Sciences Humaines, 2011.

⁶² *La revue internationale de l'éducation familiale*, « Points de repères pour examiner le développement de l'enfant exposé aux violences conjugales », Nathalie Savard, Chantal Zaouche Gaudron, n°29, L'Harmattan, 2011.

quand on aborde les violences car la lecture d'un article sur le sujet pourrait amplifier ce stress et leur apporter d'autres angoisses. De même, *L'Actu* s'adresse à des préadolescents qui peuvent potentiellement vivre des relations de couples et donc des violences au sein de ceux-ci. Une étude de 2007 de la Communauté Française de Belgique révélait « *que 90% des jeunes avaient déjà été victimes de violences psychologiques au sein du couple*⁶³ ». Les violences conjugales touchent donc les adolescents, des potentiels lecteurs de presse jeunesse.

Le traitement de ce genre de sujet doit s'adapter à l'âge des lecteurs. À travers le corpus étudié, différentes tranches d'âge sont représentées. Stéphanie Lelong explique la différence entre le traitement du sujet dans *L'Actu* et *Mon Quotidien* : « *Dans l'Actu, on s'adresse aux plus grands, on est très précis pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté possible. Dans Mon Quotidien, les mots ne sont pas tout à fait les mêmes mais le but est quand même d'être le plus précis possible pour que l'enfant comprenne*⁶⁴. » Le vocabulaire ne sera pas complètement le même et l'angle des articles non plus. *L'Actu* va par exemple proposer des articles sur les violences faites aux femmes dans d'autres pays : « *Pourquoi l'Espagne est-elle un modèle dans la lutte contre les violences faites aux femmes*⁶⁵ ? ». Le journal aborde les violences de différentes manières. Un dossier consacré au film *Mustang* permet de mettre en avant les violences faites aux femmes en Turquie⁶⁶. Le titre aborde également les difficiles démarches pour porter plainte en tant que victime⁶⁷. Dernièrement, *l'Actu* a consacré un dossier entier à « la culture du viol⁶⁸ », une expression encore méconnue des enfants, mais aussi des adultes. On ne peut pas parler de ce genre de sujets, complexes, de la même manière aux enfants plus jeunes.

Ainsi, prendre en compte la diversité des profils d'enfants avant de parler des violences faites aux femmes est essentiel. La diversité des titres jeunesse permet de s'adresser aux enfants, à tout âge et d'avoir des discours et articles adaptés à chacun. « *N'importe quel lecteur de n'importe quel journal vieillit, mais les nôtres se renouvèlent plus souvent*⁶⁹ », explique Stéphanie Lelong. Les enfants sont, en effet, abonnés à des médias jeunesse pour une période limitée. L'accompagnement éducatif de ceux-ci est d'autant plus important qu'il se fait sur une

⁶³ *Faits & Gestes, Débats & recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles*, « Amour et violence chez les jeunes », Jean-Claude Torfs, Christine Houdart et Nadine Brauns, Service de la Recherche du secrétariat général, Jean-Pierre Hubin, automne 2007.

⁶⁴ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

⁶⁵ *L'Actu*, « La question : Pourquoi l'Espagne est-elle un modèle dans la lutte contre les violences faites aux femmes ? », n°5961, 12 juillet 2019.

⁶⁶ *L'Actu*, « En Turquie, on voit de la sexualité partout », n°4708-4709, 20-21-22 juin 2015.

⁶⁷ *L'Actu*, « Les policiers ne m'ont pas prise au sérieux », n°4446-4447, 9-10-11 août 2014.

⁶⁸ *L'Actu*, « La culture du viol : "elle l'a bien cherché" », n°6512, 15 avril 2021.

⁶⁹ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

courte période où les enfants évoluent beaucoup. Il faut savoir prendre soin de ces lecteurs qui évoluent en grandissant.

L'idée de prendre soin est donc centrale : que ce soit en créant un lien avec le lecteur ou auditeur, ou en prenant en compte le fait que des enfants soient potentiellement concernés. Cet aspect éducatif de la presse jeunesse la différencie de la presse adulte. Prendre soin signifie à la fois dire et protéger. Entre ces deux actions, il faut savoir placer le curseur de la plus juste des façons : parler de l'actualité sans pour autant traumatiser. De plus, les journalistes de presse jeunesse s'adresse à des enfants qui n'ont pas tous les codes sociaux. Dans l'idée de les accompagner dans leur éducation, la presse jeunesse doit aussi être préventive.

B) Une prévention assurée par les journalistes

Dans l'émission *Être et Savoir* du 12 janvier 2020, trois conseils sont donnés pour parler de violences sexuelles aux enfants : « *Éviter les reproductions de phénomènes, encourager le signalement et éviter que le phénomène arrive au départ*⁷⁰. » Si le sujet de l'émission ne concerne pas les violences faites aux femmes dans leur ensemble, elle évoque quand même les violences qui peuvent engendrer un traumatisme chez les enfants. Les conseils donnés peuvent donc s'appliquer dans la manière de traiter les violences sexistes dans la presse jeunesse. Elle traite également du sujet des violences faites aux femmes pour faire de la prévention. Plus vite les enfants sont informés, plus vite ils peuvent remettre en question certaines pratiques.

a) Éviter la reproduction de phénomènes

« *Même s'il ne s'agit pas d'une condamnation à rester victime ou à devenir soi-même violent avec son conjoint, les recherches montrent que plus on a été exposé à la violence conjugale durant l'enfance, plus on risque d'en commettre plus tard*⁷¹. » Les enfants concernés par les violences conjugales sont de potentiels lecteurs de titres de presse jeunesse. Les journalistes doivent non seulement prendre en compte ces enfants concernés quand ils écrivent, mais également assurer un rôle préventif pour éviter la reproduction de phénomènes violents. Ils s'adressent à tous les enfants, qu'ils aient été victimes ou non, et doivent donc pouvoir transmettre ce message à tous.

⁷⁰ *Être et Savoir*, « Comment parler de pédocriminalité et de violences sexuelles aux enfants ? », France Culture, 12 janvier 2020.

⁷¹ *Violence(s) et société aujourd'hui*, « L'enfant, victime de la violence conjugale », Rencontre avec Karen Sadlier, Jean-François Marmion, éditions Sciences Humaines, 2011.

« À Cool !, on aime éduquer nos lectrices sur différents enjeux de société. Mais, dans le cas de féminicides (ou de tout acte violent posé contre les femmes), ce sont plutôt les hommes violents qui ont besoin d'être éduqués, d'être punis, d'être contrôlés... Donc que pouvons-nous dire à des jeunes femmes qui grandissent et débutent, parfois maladroitement, dans le monde des relations amoureuses ? D'être vigilantes, d'être aimantes et indulgentes envers elles-mêmes, de ne jamais accepter de mauvais traitements, d'être attentives à ce que vivent leurs copines dans leurs relations et d'aller chercher de l'aide dès que le besoin se fait sentir⁷². » Dans son édito, le magazine québécois met en avant son but premier en parlant de violences faites aux femmes : prévenir de ces violences pour permettre aux jeunes femmes et jeunes filles de se rendre compte de ce que constituent des violences avant de les vivre. De même, l'interview de l'actrice Ingrid Falaise, anciennement victime de violences conjugales, met en valeur cette même idée : parler aux jeunes filles des violences faites aux femmes afin d'éviter la reproduction de ce phénomène. La journaliste pose la question suivante à l'actrice : « *Que peut-on faire quand on sent qu'une amie est prise dans une situation délicate dans son couple*⁷³ ? ». À travers cette question, il y a l'idée de montrer aux jeunes filles que cette situation n'est pas normale et qu'il faut pouvoir agir en temps voulu.

Pour éviter la reproduction de phénomènes violents, la notion de consentement est très importante. En parlant aux enfants de violences faites aux femmes, il faut pouvoir expliquer ce qu'est le consentement et pourquoi il est primordial de le respecter. En évoquant le consentement, on apprend aux enfants et adolescents à connaître leur corps et à respecter celui des autres. Dans *Salut l'info*, la journaliste Estelle Faure débute en parlant des violences faites aux femmes. Au fur et à mesure de sa conversation avec les enfants, elle conclut sur une idée beaucoup plus générale que l'information première : « *Notre corps nous appartient*⁷⁴. » De ce fait, elle participe à l'éducation sexuelle de ces enfants.

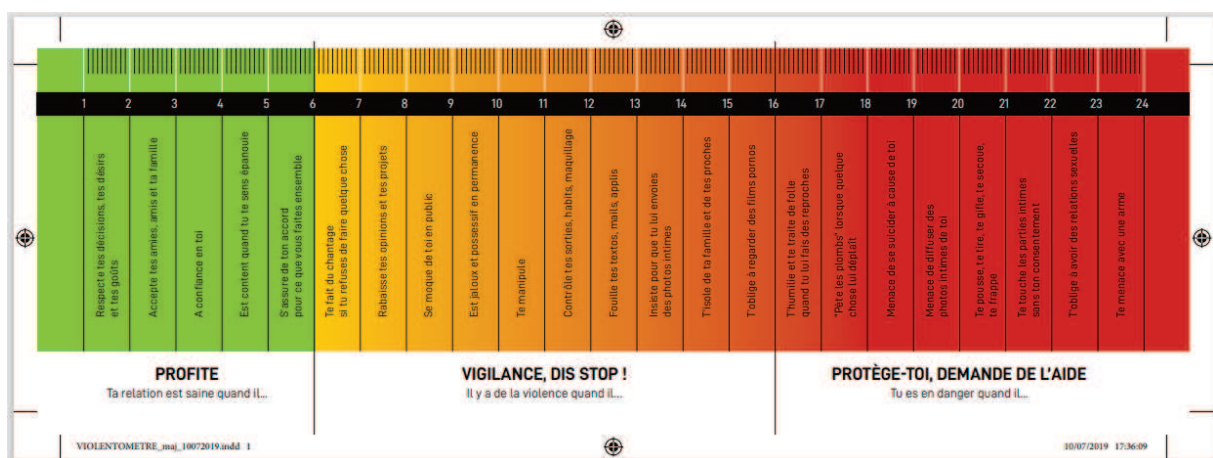
Pour assurer cette prévention, les médias jeunesse peuvent proposer des outils à leurs lecteurs et lectrices. Par exemple, le violentomètre est un outil de prévention créé en Amérique latine. Il a notamment été repris par la mairie de Paris, les Observatoires des violences faites aux femmes de Paris et Seine-Saint-Denis et l'association En Avant Toute(s). Afin d'être distribué dans des lycées d'Île-de-France à la rentrée 2019, il a été adapté par le Centre Hubertine Auclert. Cette décision a été prise afin de le rendre plus lisible pour les adolescents.

⁷² *Cool !*, édito, numéro du 1^{er} mai 2021.

⁷³ *Cool !*, « Ingrid Falaise, Force tranquille », Marianne Girard, numéro du 1^{er} septembre 2020.

⁷⁴ *Salut l'info*, « Droits des enfants, violences contre les femmes et Eurovision junior... c'est l'actu de la semaine pour les enfants ! », émission du 22 novembre 2019, Julien Moch et Estelle Faure, France Info, Radio France.

Cet outil permet de repérer les signaux de violences dans une relation. Les constats situés dans la partie verte prouvent que la relation est saine. Plus les remarques se rapprochent du rouge, plus la relation devient dangereuse. Le but est de montrer que certaines remarques de son partenaire, même considérées comme anodines, peuvent déjà constituer une forme de violence. Par exemple, il y a déjà un risque quand le partenaire « se moque de toi en public » ou « fouille tes textos ». *Mon Quotidien* et le magazine *Cool !* ont repris cette échelle afin de sensibiliser leurs lecteurs, et surtout lectrices, au danger des relations toxiques et violentes. *Mon Quotidien* en fait son « mot du jour⁷⁵ » tandis que *Cool !* le présente dans le cadre de son interview d'Ingrid Falaise.



Le violentomètre, outils de prévention des violences, centre Hubertine Auclert (voir annexe n°5).

En parlant des relations violentes et toxiques, en insistant sur la nécessité du consentement et en incitant les enfants à apprendre à connaître leur corps, les médias jeunesse participent à l'éducation sexuelle des enfants et adolescents. Grâce à ce travail de sensibilisation, ils véhiculent un message : les violences ne sont pas normales et doivent pouvoir être reconnues le plus rapidement possible.

b) Les lecteurs peuvent s'identifier grâce à des témoignages

À l'instar de la presse adulte, la presse jeunesse fournit des témoignages afin d'illustrer des sujets. Ces témoignages, en fonction de l'angle de l'article, varient. Par exemple, en ce qui concerne les violences faites aux femmes, les témoins peuvent être des adultes ou des enfants. Le magazine *Cool !* propose l'interview d'Ingrid Falaise⁷⁶, une actrice adulte qui n'est

⁷⁵ *Mon Quotidien*, « Le mot du jour : violentomètre », n°7414, 15 avril 2021.

⁷⁶ *Cool !*, « Ingrid Falaise, Force tranquille », Marianne Girard, numéro du 1^{er} septembre 2020.

aujourd'hui plus victime. Même si elle est une femme et qu'elle s'adresse à des jeunes filles, son témoignage aura peut-être moins d'impact que celui de jeunes femmes ou jeunes filles.

En effet, en proposant des témoignages de jeunes personnes, les titres de presse favorisent le procédé d'identification entre le lecteur ou la lectrice et celui ou celle qui témoigne. « *La préadolescence est également l'âge de l'ouverture au monde, de l'élargissement des pôles d'intérêt, de l'identification à des sujets, des passions, des styles et des vedettes musicales*⁷⁷. » Cette identification est d'autant plus forte quand la personne qui témoigne ressemble au lecteur ou à la lectrice. Par exemple, dans *Le P'tit Libé*, deux adolescents, Lina et Méissane, discutent des relations entre filles et garçons⁷⁸. Le journal met en avant deux points de vue très différents : celui d'une fille et celui d'un garçon. En discutant du harcèlement, ils évoquent des manières de penser dans lesquelles les lecteurs ou lectrices peuvent se reconnaître. Alors que Lina défend les femmes victimes de harcèlement, Méissance avance certains arguments qui ne lui plaisent pas : « *Il y a des filles qui exagèrent quand même* » ou « *les filles sont de plus en plus sauvages*⁷⁹ ». Il met en avant certaines idées qui relèvent des stéréotypes et peuvent donc être assimilés par des jeunes garçons ou jeunes filles depuis longtemps. Pourtant, à la fin de la discussion, il semble avoir été convaincu par sa sœur Lina. *Le P'tit Libé* propose donc un témoignage « évolutif ». Les discours peuvent changer et un témoignage n'est pas forcément figé.

De même, dans *L'Actu*, les « rédacteurs en chef junior du jour » peuvent s'exprimer. Dans le numéro sur le film *Mustang*, Sofia explique : « *C'est intéressant de parler de ce sujet sous la forme d'une fiction et non d'un documentaire. On peut s'identifier aux héroïnes qui ont notre âge. Je n'imaginai pas que cela se passait comme ça en Turquie*⁸⁰. » L'âge constitue en effet un point commun qui permet de rapprocher le lecteur du témoin. L'identification permet également de créer un sentiment d'empathie.

« *Souvent, ils montrent les différents états par lesquels passent les victimes. La honte, la culpabilisation, la peur, la remise en cause, l'enfermement, l'isolement, jusqu'à ce qu'il y ait une parole qui se libère*⁸¹. » Stéphanie Lelong estime que le témoignage permet de comprendre la victime, de savoir ce qu'elle a vécu. *Le P'tit Libé* propose par exemple un témoignage

⁷⁷ *La presse des jeunes*, Introduction, Jean-Marie Charon, La Découverte, 2002.

⁷⁸ *Le P'tit Libé*, « L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

⁷⁹ *Le P'tit Libé*, « L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

⁸⁰ *L'Actu*, « En Turquie, on voit de la sexualité partout », n°4708-4709, 20-21-22 juin 2015.

⁸¹ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

d'Amélie dans le numéro sur les violences conjugales⁸². Amélie a 14 ans, son père était violent. À travers son témoignage, on découvre ce que cela fait de vivre avec la violence au quotidien et le traumatisme que cela crée, même des années plus tard : « *C'est quelque chose qui marque, qu'on n'arrive pas à oublier*⁸³ » Elle raconte tout ce qu'elle a vécu avec sa mère, comment elles en sont sorties et ce qu'il en est aujourd'hui. Le témoignage sert d'illustration de ce que sont concrètement les violences conjugales. Alors qu'en parler sans montrer d'exemple peut rendre le sujet flou, mettre en avant le récit d'une victime permet de crédibiliser le fait que ces violences existent.

Le témoignage a donc une place centrale dans la presse jeunesse car les enfants et adolescents ont besoin de personnes qui leur ressemblent pour s'identifier et ressentir de l'empathie. En proposant des témoignages sur les violences faites aux femmes, les médias jeunesse montrent qu'il s'agit d'un problème sociétal important aujourd'hui. Ils montrent que ces violences peuvent arriver à des personnes de milieux différents, à des âges différents et à plusieurs endroits, que ce soit en France ou dans un autre pays.

c) La remise en question d'un système inégalitaire

En abordant le sujet des violences faites aux femmes, les médias jeunesse mettent surtout en avant un autre problème sociétal : le sexisme. Ces violences découlent, en effet, d'un système inégalitaire entre les hommes et les femmes. « *“Bats ta femme tous les jours quand tu rentres à la maison ; si tu ne sais pas pourquoi, elle le sait.” Ce vieux dicton arabe suffit à rappeler la banalité du machisme ordinaire dans la plupart des sociétés traditionnelles, machisme qui perdure encore dans de nombreuses sociétés*⁸⁴ », explique le sociologue Jean-François Dortier. Le sexisme engendre des violences envers les femmes, qu'elles soient physiques ou morales.

Dans son dossier sur les violences conjugales, *Le P'tit Libé* propose par exemple « un coin lecture » pour inviter les lecteurs et lectrices à lire des livres sur le sujet⁸⁵. Les trois livres proposés (*Elle a dit non ! ; La guerre des jupes et Contes d'un autre genre*) sont édités par Talents hauts, qui se définit ainsi sur son site Internet : « *Talents Hauts est une maison d'édition indépendante créée en 2005. Dans un secteur où la concentration capitaliste est de plus en plus forte, cette indépendance nous permet des choix éditoriaux singuliers, engagés et*

⁸² *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

⁸³ *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

⁸⁴ *Violence(s) et société aujourd'hui*, « Violences intrafamiliales », Jean-François Dortier, éditions Sciences Humaines, 2011.

⁸⁵ *Le P'tit Libé*, « Les violences conjugales », Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

*diversifiés. Connue pour son engagement contre les discriminations notamment sexistes, la maison a un catalogue de plus de 300 titres à destination de la jeunesse et des jeunes adultes*⁸⁶. » En mettant en avant cette maison d'édition, *Le P'tit Libé* assume un certain engagement et un désir de déconstruire des clichés et stéréotypes. Les enfants, en lisant ces livres, apprennent dès le plus jeune âge les inégalités qui les entourent et se familiarisent avec les questions du genre notamment. Ce choix de maison d'édition n'est donc pas anodin dans un dossier qui aborde les violences conjugales. Il met en valeur les inégalités de genre derrière les violences.

Le féminisme semble être le moyen de combattre le sexisme, et donc les violences faites aux femmes. Ainsi, les médias jeunesse abordent ce sujet également. *L'Actu* propose un dossier sur le féminisme. Le titre de cet article de 2014 est : « *Féminisme, antiracisme appliqué aux femmes*⁸⁷. » Dans ce dossier, le titre de presse revient sur l'historique du mouvement et lui donne une définition. En évoquant le féminisme, il définit un combat pour l'égalité homme-femme où la lutte contre les violences est centrale. Dans son épisode du 5 mars 2021, *Salut l'info* se donne la mission de définir ce mouvement derrière lequel « *il y a la fois des idées et des actions*⁸⁸ ». Là encore, le combat contre les violences est mis en avant, notamment grâce à l'utilisation de la musique *Balance ton quoi* de la chanteuse Angèle, référence connue des enfants. Elle parle des violences sexistes subies par les femmes et est devenue un symbole de la lutte féministe. Féminisme et violences sont encore une fois associés.

De même, *Le P'tit Libé* a publié un dossier sur le féminisme, dont l'accroche est l'affaire Weinstein : « *Il y a un an, un scandale a éclaté dans le monde du cinéma, qui a secoué la planète. Un producteur de films très puissant, Harvey Weinstein, a été accusé par de très nombreuses femmes de leur avoir fait du mal. Depuis, beaucoup de femmes dénoncent les mauvais agissements des hommes à leur égard. Cette affaire a redonné de l'importance au féminisme, un combat ancien pour que les femmes soient les égales des hommes, car partout dans le monde, il existe encore des inégalités entre les sexes*⁸⁹. » Le féminisme existe depuis longtemps mais semble avoir d'autant plus de poids et de raison d'exister depuis 2017 et toutes les révélations de violences subies par des femmes. Le fait que des femmes soient encore

⁸⁶ Talent Hauts, site internet rubrique « à propos » : <http://www.talentshauts.fr/content/4-a-propos> .

⁸⁷ *L'Actu*, « C'est quoi le féminisme ? », PlayBac Presse, 8 mars 2014.

⁸⁸ *Salut l'info*, « Féminisme, un président condamné et Roblox : c'est l'actu de la semaine pour les enfants », émission du 5 mars 2021, France Info, Radio France.

⁸⁹ *Le P'tit Libé*, « Le Féminisme », Elsa Maudet et Cécile Bourgneuf, n°74, 5 au 11 octobre 2018.

victimes de violences montre l'importance du combat. Ainsi, les titres de presse parlent du féminisme pour montrer à quel point il est encore d'actualité aujourd'hui.

Comme les inégalités homme-femme sont à la base de ces violences, les titres de presse jeunesse s'intéressent au sexisme et parlent du combat féministe aux enfants. De ce fait, ils élargissent le sujet et sensibilisent les enfants et adolescents à ce combat qui lutte, en partie contre les violences. Mais, les autres conséquences de ces inégalités sont évoquées : inégalités salariales, charge contraceptive, inégale répartition des tâches ménagères dans le foyer, etc. En parlant des violences faites aux femmes par le biais du féminisme, on lutte contre la création de stéréotypes dès le plus jeune âge et on les incite à comprendre l'intérêt du mouvement féministe.

Le rôle préventif de la presse jeunesse est donc important. Par le biais d'outils et de témoignages, elle peut inciter les enfants et adolescents à remettre en question des pratiques et stéréotypes sociétaux. De même, elle intervient dans une période de construction où les lecteurs et lectrices ont d'autant plus besoin de comprendre que certains phénomènes ne sont pas acceptables. L'éducation des enfants et adolescents est donc en partie assurée par la presse jeunesse. Elle n'informe pas seulement les lecteurs et auditeurs sur l'actualité, elle les accompagne dans leur évolution, les aide à prendre en maturité. Cette présence nécessite une proximité avec le lecteur, la création d'un lien de confiance. Les journalistes de presse jeunesse doivent avoir conscience du profil des enfants qui les lisent, prendre en compte leur diversité pour les accompagner au mieux.

Conclusion :

La presse jeunesse a un rôle informatif et éducatif. Elle doit à la fois permettre aux enfants de comprendre le monde qui les entoure et à la fois leur apprendre à mieux se connaître eux-mêmes. De même, elle doit les aider à aiguiser leur esprit critique tout en assurant un rôle préventif, notamment grâce à des outils pédagogiques dédiés, comme le violentomètre.

Cette double mission suppose une certaine responsabilité accordée aux journalistes de médias jeunesse. Afin de traiter de la meilleure manière le sujet des violences faites aux femmes, ils doivent être rigoureux. Ce sujet est complexe et sensible, il faut pouvoir expliquer les faits simplement mais de façon nuancée.

Les journalistes de presse jeunesse doivent prendre en compte le fait que certains enfants sont potentiellement victimes ou témoins et que cette actualité peut être choquante. De fait, la relation entre des lecteurs et lectrices de presse jeunesse avec leur journal ou magazine est différente de la presse adulte. Le traitement de ce genre de sujets sensibles nécessite une relation de proximité d'autant plus forte. Les journalistes doivent pouvoir établir un lien de confiance avec les enfants qui les lisent.

En parallèle de l'éducation donnée par les parents et l'école, la presse jeunesse participe à l'éducation (notamment sexuelle) des enfants et adolescents. Elle doit mettre en avant des notions clés comme celle du consentement ou de la culture du viol, des termes encore parfois difficiles à définir, même pour des adultes.

Certaines informations ne peuvent pas être traitées de la même façon à différents âges, les titres de presse jeunesse doivent donc s'adapter à leur lectorat et prendre en compte le fait que certaines idées, expressions ou logiques ne sont pas forcément acquises. Grâce à la lecture d'articles, en parallèle de l'école et des discussions avec leurs parents, les enfants accumulent des connaissances qu'ils garderont jusqu'à l'âge adulte.

À travers le sujet des violences faites aux femmes, la presse jeunesse rend compte d'une réalité : les inégalités de genre existent et expliquent, en partie, les violences que subissent les femmes. En parler permet de dénoncer un système et de lutter contre la formation de stéréotypes dès le plus jeune âge. Ainsi, la presse jeunesse montre qu'il y a, derrière les violences, une

société inégalitaire. Selon Stéphanie Lelong, « *plus on en parle tôt, plus l'enfant saura ce qui est acceptable ou non. Ça ne veut pas dire lui en parler en lui faisant peur ou en le choquant*⁹⁰. »

De même, la littérature jeunesse assure un rôle complémentaire de celui de la presse. À travers des livres jeunesse, les enfants construisent aussi un regard critique et s'éduquent au monde qui les entourent. Cependant, selon le professeur de Lettres Max Butlen, cette littérature jeunesse peut encore transmettre beaucoup de clichés aux enfants : « *La littérature est ainsi grande utilisatrice et pourvoyeuse de modèles, de types, de prototypes, d'archétypes produisant inévitablement des stéréotypes qui peuvent se dégrader en quantité de lieux communs, poncifs et images toutes faites.* »⁹¹ De ce fait, non seulement la presse jeunesse fait attention à ne pas transmettre des stéréotypes aux enfants et adolescents, mais la littérature jeunesse évolue également pour contribuer à cet effort.

Nous avons parlé des violences sexistes mais la presse jeunesse aborde de plus en plus de sujets et notamment celui du harcèlement scolaire, sujet qui touche potentiellement beaucoup de lecteurs. Avec #Metooinceste et les révélations de Camille Kouchner dans la *Familia Grande*, qui accuse Olivier Duhamel, son beau-père, d'inceste sur son frère quand il était enfant, le sujet de l'inceste a également marqué l'année 2021. Il a pris une place dans l'espace médiatique, alors qu'il s'agit encore d'un sujet sociétal très tabou. Un Français sur dix aurait été victime d'inceste durant son enfance⁹². Cette médiatisation a révélé l'importance de ce sujet et son ampleur. Là encore, les potentiels lecteurs de presse jeunesse peuvent être concernés. Le sujet, qui est de plus en plus traité en presse jeunesse, doit donc être traité avec attention.

⁹⁰ Entretien avec Stéphanie Lelong, journaliste pour le quotidien jeunesse *l'Actu*.

⁹¹ *Le français aujourd'hui*, « Que faire des stéréotypes que la littérature adresse à la jeunesse ? », Max Butlen, Armand Colin, 2005.

⁹² Enquête Ipsos et Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français.e.s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles - vague 2 – 2019 vs 2015 », menée du 22 au 29 février 2019.

Bibliographie

Ressources universitaires :

Livres :

BEDIN (Véronique) et DORTIER (Jean-François) - *Violence(s) et société aujourd'hui* – Paris, Editions Sciences Humaines, 2011.

BUTLEN (Max) - *Le français aujourd'hui* – Paris, Armand Colin, 2005.

CHARON (Jean-Marie) - *La presse des jeunes* – Paris, La Découverte, 2002.

JASPARD (Maryse) - *Les violences contre les femmes*- Paris, La Découverte, 2011.

Revue scientifique :

Archives de philosophie, Tome 70, 2007, « Interpréter la métaphore ».

Communication & langages, n°169, 2011, « la communication revisitée par la conversation ».

Hermès, n°80, 2018, « 30 ans d'indiscipline, 1988-2018 ».

Hermès, n°83, 2019, « Les stéréotypes, encore et toujours ».

L'Autre, volume 13, 2012 « Parler aux enfants des catastrophes et des drames ».

La revue internationale de l'éducation familiale, n°29, 2011 « Points de repères pour examiner le développement de l'enfant exposé aux violences conjugales ».

Le Temps des médias, n°21, 2013, « Oyez jeunesse ! ».

Vidéos :

« Pourquoi les enfants posent-ils autant de questions ? », UnivNantes, 5 avril 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=yM4wbHXZLPY> .

Ressources journalistiques :

Presse écrite :

« C'est quoi le féminisme ? », *L'Actu*, PlayBac Presse, 8 mars 2014.

Edito, *Cool !*, numéro du 1^{er} mai 2021.

« En Turquie, on voit de la sexualité partout », *L'Actu*, n°4708-4709, 20-21-22 juin 2015.

« Ingrid Falaise, Force tranquille », *Cool !*, Marianne Girard, numéro du 1^{er} septembre 2020.

« L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », *Le P'tit libé*, Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°28, 20 au 26 octobre 2017.

« La culture du viol : "elle l'a bien cherché" », *L'Actu*, n°6512, 15 avril 2021.

« La fin de l'omerta », *L'Equipe*, Une du mercredi 29 janvier 2020.

« La question : Pourquoi l'Espagne est-elle un modèle dans la lutte contre les violences faites aux femmes ? », *L'Actu*, n°5961, 12 juillet 2019.

« Le Féminisme », *Le P'tit Libé*, Elsa Maudet et Cécile Bourgneuf, n°74, 5 au 11 octobre 2018.

« Le mot du jour : violentomètre », *Mon Quotidien*, n°7414, 15 avril 2021.

« Les policiers ne m'ont pas prise au sérieux », *L'Actu*, n°4446-4447, 9-10-11 août 2014.

« Les violences conjugales », *Le P'tit Libé*, Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet, n°144, 6 au 12 mars 2020.

Mon Quotidien, PlayBac Presse, numéro du 26 novembre 2019.

Mon Quotidien, PlayBac Presse, numéro du 11 mars 2020.

« Violences sexuelles : "Enseignants, éducateurs n'en parlent pas aux enfants de peur de passer pour des pervers" », *France Culture*, Louise Tourret, 13 janvier 2020.

Radio :

« Comment parler de pédocriminalité et de violences sexuelles aux enfants ? », *Être et Savoir*, France Culture, 12 janvier 2020.

« Droits des enfants, violences contre les femmes et Eurovision junior... c'est l'actu de la semaine pour les enfants ! », *Salut l'info*, émission du 22 novembre 2019, Julien Moch et Estelle Faure, France Info, Radio France.

« Féminisme, un président condamné et Roblox : c'est l'actu de la semaine pour les enfants », *Salut l'info*, émission du 5 mars 2021, France Info, Radio France.

« Comment parler d'actualité en classe ? », *Être et Savoir*, France Culture, 2 novembre 2020.

Vidéos :

« Comment lutter contre les violences faites aux femmes ? », *Lumni*, Decod'actu, 25 novembre 2019.

« Y a-t-il beaucoup de violences contre les femmes, en France ? », *L'Actu vidéo*, 10 mars 2021.

Etudes :

Faits & Gestes, Débats & recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles, « Amour et violence chez les jeunes », Jean-Claude Torfs, Christine Houdart et Nadine Brauns, Service de la Recherche du secrétariat général, Jean-Pierre Hubin, automne 2007.

Enquête Ipsos et Mémoire traumatique et victimologie, « Les Français.e.s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles - vague 2 – 2019 vs 2015 », menée du 22 au 29 février 2019.

Sites internet :

Talent Hauts, site internet rubrique « à propos » : <http://www.talentshauts.fr/content/4-a-propos>

Service public, « Viol commis sur une personne majeure » : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1526#:~:text=Le%20viol%20est%20un%20acte,%3A%20vaginale%2C%20anale%20ou%20buccale>.

Ptitlibe.liberation.fr, rubrique « Qui suis-je ? » : <https://ptitlibe.liberation.fr/qui-suis-je/> .

Site de PlayBac Presse, rubrique *l'Actu* : <https://www.playbacpresse.fr/abonnements-l-actu> .

Site de PlayBac Presse, rubrique *Mon Quotidien* : <https://www.playbacpresse.fr/abonnements-mon-quotidien#a-propos> .

Annexes

1) Entretien avec Stéphanie Lelong	38
2) <i>Le P'tit Libé</i> , « L'affaire Weinstein et le harcèlement sexuel », n°28, 20 au 26 octobre 2017	44
3) <i>Le P'tit Libé</i> , « Les violences conjugales », n°144, 6 au 12 mars 2020	54
4) <i>Le P'tit Libé</i> , « Le féminisme », n°74, 5 au 11 octobre 2018	69
5) Violentomètre	81

Les annexes ont été retirées de la version diffusée en ligne.

Résumé

Dans ce mémoire, nous nous intéressons au traitement journalistique des violences faites aux femmes par les médias jeunesse. Grâce à l'analyse d'articles, d'émissions et de vidéos à destination des enfants et adolescents, nous essayons de comprendre si le rôle de la presse jeunesse, en traitant de ce genre de sujets aussi sensibles et complexes, est plutôt informatif ou éducatif. Les enfants sont confrontés en permanence à l'actualité, par le biais d'images notamment. La presse jeunesse doit les informer du monde qui les entoure. Elle se différencie de la presse adulte car elle ne traite pas les sujets de la même manière. Le public de la presse jeunesse est en construction et doit être accompagné. La presse jeunesse assure donc deux missions, informative et éducative. En informant les enfants et les adolescents, elle leur donne les outils pour comprendre la société dans laquelle ils vivent et développer un regard nouveau sur celle-ci. Elle les invite à se poser des questions. En les éduquant, elle prend soin de ce public, prend en compte les différents profils des enfants et s'adapte à eux. De même, elle assure un rôle de prévention pour éviter que ces violences ne se reproduisent. En évoquant ce sujet, elle aborde plus globalement les inégalités de genre qui sont en partie la cause des violences faites aux femmes.

Mots clés

Presse jeunesse

Médias jeunesse

Violences faites aux femmes

Violences sexistes

Féminisme

Journalisme